Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260504-D26_080-DE

MORLAIX communauté

Morlaix Communauté
Séance du lundi 4 mai 2026
Délibération D26-080

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 28 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 49
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 52

Secrétaire de séance : Yvon Laurans

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guerlesquin** : Eric Cloarec **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Anne-Lise Jacq **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Laetitia Abily, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Fave **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Julie Hamon, Yves Jouan **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Sandrine Autret, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski, Sandrine Le Feur **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Locquirec** : Gwenolé Guyomarc'h à Hervé Loussaut **Morlaix** : Valérie Scattolin à Ismaël Dupont **Plourin-lès-Morlaix** : Morgane Bicrel à Guy Pennec.

Élection des membres de la commission de délégation de service public (CDSP)

Rapporteur : Jean-Paul Vermot

Vu le code de la commande publique ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1414-2 et L. 1411-5 ;
Vu la délibération D26-074 adoptant le règlement de l'élection de la Commission de Délégation de Services Publics

Pour faire suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la Commission de délégation de services publics.
La commission est présidée par le président de Morlaix Communauté ou son représentant.
Le Conseil de Communauté doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

La Délibération D26-074 précisait que le dépôt des listes candidates devait être effectué au plus tard le jeudi précédant les opérations de scrutin à 14h00.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260504-D26_080-DE

A cette date du 30 avril 2026 une liste a été déposée.

Liste A

membres titulaires	**membres suppléants**
Anne-Marie KERVIEL	Bernadette AUFFRET
Joseph IRRIEN	Sandrine DELORY
Joëlle HUON	Alban LE ROUX
Gérard PIROU	Yvon DENIS
Valérie SCATTOLIN	Morgane BICREL

Une seule liste ayant été déposée, le conseil communautaire a décidé, à l'unanimité de ses membres présents, de ne pas recourir au scrutin secret pour ces opérations, conformément à l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil de Communauté est invité à :

- **créer une commission de délégation de services publics à titre permanent, pour la durée du mandat,**
- **élire les membres de la commission de délégation de services publics.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité, à l'issue des opérations électorales la composition de la commission d'appel d'offres est ainsi composée :

Qualité	Nom et prénom
Président de droit	Monsieur Jean-Paul VERMOT, président de la communauté
Membre titulaire	Madame Anne-Marie KERVIEL
Membre titulaire	Monsieur Joseph IRRIEN
Membre titulaire	Madame Joëlle HUON
Membre titulaire	Monsieur Gérard PIROU
Membre titulaire	Madame Valérie SCATTOLIN
Membre suppléant	Madame Bernadette AUFFRET
Membre suppléant	Madame Sandrine DELORY
Membre suppléant	Monsieur Alban LE ROUX
Membre suppléant	Monsieur Yvon DENIS
Membre suppléant	Madame Morgane BICREL

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,
Yvon Laurans

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ